

président du *Club Wallon*, M. Schroeder, a souhaité la bienvenue aux congressistes et les a remerciés d'être venus visiter la dernière cité wallonne de l'Est. Il les a salués au nom de la population tout entière, s'attachant à mettre en relief les beautés cachées de sa petite patrie. Ce toast, d'une émouvante simplicité, a été fort applaudi — ainsi que la déclamation, faite par M. BRAGARD, de quelques-uns des charmants rondels en langue wallonne dont il est l'auteur.

M. Wilmotte a répondu en disant qu'un double sentiment, fraternel et scientifique, avait motivé l'excursion des congressistes, et en remerciant le *Club Wallon* de son chaleureux accueil. M. Novicow a ajouté quelques mots humoristiques. Bien que cette ville s'appelle Malmédy, dit-il, je n'en puis dire que du bien, et je souhaite aux Malmédiens d'être plus heureux que les Russes, mes compatriotes... Cependant, le carillon s'égrenait au loin, dans la ville étalée sous la buée lumineuse...

Pour cette réception charmante, il sied de remercier le président du *Club Wallon*, M. Bragard, le vice-président, M. Schroeder, et tous leurs dévoués camarades qui ont eu l'amabilité d'offrir aux congressistes, en souvenir de cette journée, une charmante brochure illustrée contenant, outre un historique substantiel et une description vivante de leur jolie cité, un choix habilement fait de jolies poésies françaises et wallonnes du terroir.

Nul doute que les Malmédiens ne gardent bon souvenir de cette excursion, qui aura puissamment contribué à faire connaître leur charmante ville, trop ignorée encore des touristes étrangers.

Pierre Deltaxe.



Compte-rendu analytique

DU

CONGRÈS WALLON DE LIÈGE

(Journées des 30 Septembre, 1^{er} & 2 Octobre)

Après ce que nos lecteurs ont pu lire ci-dessus p. 250, ils se sont attendus à trouver dans WALLONIA le compte-rendu officiel du Congrès Wallon. Nous avons dû renoncer à ce projet, beaucoup trop vaste pour l'espace dont nous pouvions disposer.

Le compte-rendu qu'on va lire, fait d'après la sténographie des séances, rend, sous une forme plus ramassée, la pensée des orateurs, dans les termes mêmes dont ils se sont servis. Les extraits textuels de la sténographie sont intentionnellement imprimés, soit en petits caractères (gaillarde) quand ils sont étendus, soit entre guillemets quand ils se bornent à quelques paragraphes.

I.

Première journée

Le samedi 30 septembre, une délégation de la Ligue Wallonne de Liège alla déposer une couronne sur la Tombe de Sainte-Walburge, en mémoire des combattants morts en 1830 pour la Patrie et inhumés en cet endroit. Les congressistes, invités, s'étaient joints en nombre à cette délégation.

Le soir, le Comité organisateur offrait aux congressistes une réception intime en son local. Étaient présents, outre les membres de ce Comité, des délégués des Sociétés wallonnes liégeoises, bon

nombre de délégués et de congressistes des diverses régions du pays. M. le président DELAITE, en excellents termes, leur souhaite cordialement la bienvenue, constatant avec plaisir la présence, notamment de M. Henri BRAGARD, président du Club Wallon de Malmédy, délégué par ses amis au Congrès de tous les Wallons. Il annonce que plus de cinq cents adhérents au Congrès se sont fait inscrire, parmi lesquels il salue des personnalités marquantes dans tous les genres de l'activité, ainsi que des hommes politiques éminents de tous les partis. Il a tout espoir que le Congrès sera fructueux en résultats durables.

Après ce discours, vivement applaudi, le champagne fait son apparition, et l'on passe aux chansons, suivant la coutume traditionnelle des Wallons, et l'on s'en donne à cœur joie jusque très tard.

II.

Séance inaugurale

La séance solennelle d'inauguration du Congrès wallon a rassemblé, le dimanche 1^{er} octobre, dans la Salle académique de l'Université, une assistance nombreuse, dans les rangs de laquelle on remarquait toutes les personnalités qui incarnent le mouvement wallon.

Au bureau siégeaient MM. Julien DELAITE, président du Comité; Emile DUPONT, sénateur et président d'honneur du Congrès; PETY DE THOZÉE, gouverneur de la province; SASSERATH, TONGLET, TALAUBE, REMACLE et BRAGARD, délégués des organismes wallons de Bruxelles, Namur, Mons, Verviers et Malmédy; Jean ROGER et Oscar COLSON, présidents des sections, et Olympe GILBART, secrétaire général du Congrès.

Dans l'assistance, on notait, outre la présence de beaucoup de dames, celle de MM. MAGIS et NAVEAU, sénateurs; VAN MARCKE, député; N. LEQUARRÉ, Julien FRAIPONT, Victor CHAUVIN et Ernest MAHAIM, professeurs à l'Université; GREINER, directeur de Cockerill; des conseillers communaux de Liège, des professeurs de l'enseignement, des artistes, des écrivains wallons, etc., etc.

M. Julien Delaite commence son discours d'ouverture par une parole de concorde. Ceci, dit-il, est un Congrès pacifique. Nous l'avons organisé en dehors de tout esprit de parti, pour exposer les justes revendications des Wallons et pour exalter l'âme wallonne. Nous ne voulons critiquer que ce qui est critiquable, mais nous

voulons tout dire, et le dire sans crainte. Nous n'attaquons pas les Flamands, mais nous entendons flageller les exagérations flamingantes qui menacent l'intégrité de la patrie belge. Nous voulons aussi mettre en lumière ce que les Wallons furent dans le passé, ce qu'ils réalisent dans le présent, ce à quoi ils aspirent pour l'avenir.

M. Delaite rappelle ensuite les Congrès wallons antérieurs, de Bruxelles, de Namur et de Liège. Leurs résultats n'eurent qu'une importance relative, parce qu'ils furent insuffisamment préparés. Dans la suite, le vote de la loi de Vriendt-Coremans détermina la fondation à Liège d'un organisme de résistance, la Ligue Wallonne, dont M. Emile Dupont accepta la présidence d'honneur.

L'orateur s'applique à caractériser la situation des deux races qui se partagent le sol national. Il compare les originalités de tempérament et de mœurs qui les distinguent. Il constate que le mouvement wallon ne se rattache à aucun parti politique. Puis il souligne la répercussion que trouvent les visées flamingantes en Allemagne, chez les apôtres du pangermanisme. Certes, nous avons, nous, de fraternelles sympathies pour la France; s'il nous fallait choisir, mille fois Français plutôt qu'Allemands; mais nous sommes Belges et entendons le rester. (*Applaudissements.*) Nous ne sommes pas hostiles à nos voisins de l'Est, dont nous admirons la force réalisatrice, mais notre tendresse intime va à l'âme sœur, vers laquelle nous appelle la voix du sang, à la France, à la grande initiatrice de lumière et de beauté. (*Applaudissements.*)

Wallons avant tout, nous cherchons à favoriser le développement harmonieux et parallèle des deux races nationales. Sans raviver de vieilles haines, nous pensons que les Wallons qui ont coopéré à l'avènement de notre indépendance ont bien le droit de manifester leur vitalité.

M. Delaite remercie ensuite le Gouvernement d'avoir accordé son patronage officiel au Congrès, M. Mahaim d'avoir tenu à le représenter, et M. Merten d'avoir mis les locaux universitaires à la disposition des congressistes. Il rend hommage aux sympathies, à l'appui des nombreuses personnalités qui honorent le Congrès de leur adhésion.

Il passe ensuite en revue les diverses questions à l'ordre du jour du Congrès, et il termine en faisant appel à l'énergie de tous les Wallons. Dormir, c'est mourir, dit-il. Et bien, vivons et travaillons dans l'intérêt de notre douce et chère Wallonie. (*Longs et chaleureux applaudissements.*)

M. Emile Dupont, président d'honneur du Congrès, parle ensuite. Il adresse un salut amical à tous les Wallons qui assistent

au Congrès, et qu'unit tout d'abord leur sympathie pour le vieux langage. Il ne faut pas se méprendre, ajoute-t-il, sur le sens de ce Congrès. Il n'a pas pour but de détrôner la langue française, admirable d'élégance, de clarté et de précision, à telles enseignes que tous les peuples en ont fait leur seconde langue. Mais nous gardons une ardente affection et une vive sympathie pour notre vieille langue wallonne. Non, nous n'oublierons pas notre vieux wallon, la langue de nos pères, cette langue dans laquelle ont été écrites tant de choses charmantes et fortes.

Exigeons qu'on encourage nos œuvres au même titre que les autres : que tous les subsides utiles soient accordés pour le Dictionnaire scientifique et général de la langue wallonne, comme il en est accordé pour le Dictionnaire flamand.

Revendiquons les droits de notre langue. Le wallon est le langage aimé de nos ouvriers et de nos paysans. On a le devoir de le comprendre pour pouvoir s'adresser aux classes laborieuses. Notre race doit être respectée comme tout autre.

Certes, nous ne voulons nullement fomenter les divisions. Flamands et Wallons, qui furent unis pour la conquête de l'indépendance, ont le devoir constant de se tendre les mains. Mais nous avons le droit de demander pour notre race une place légitime au soleil. (*Longs applaudissements.*)

M. Tonglet (Namur), au nom des délégués étrangers à la ville, remercie les organisateurs du Congrès et forme les vœux les plus sincères pour que le Congrès soit fertile en bons résultats. (*Applaudissements.*)

M. Bragard, délégué du *Club wallon* de Malmédy, représentant au Congrès la Wallonie prussienne, prononce ensuite en wallon de Malmédy une savoureuse allocution qui est souvent interrompue par des applaudissements et saluée d'une véritable ovation. Nous tenons à publier intégralement cette jolie page improvisée :

Mes binamés djins, si, a m' toûr, dju m' hazardêye du lever m' linwe voci, après les bês djaseûrs qui vos v'noz d'ôre, çu n'est qu' p' one pitite houponde... lu tîmps du vudi m' coûr!

Mais d'vant tot, lèyoze-me m'acquitter dol comission qui m'ont fait fé mès camarâdes du Mâm'di.

Mes bien-aimées gens, si, à mon tour, je me hasarde à lever la langue ici, après les beaux orateurs que vous venez d'ouïr, ce n'est que pour un petit instant... le temps de vider mon cœur !

Mais avant tout, laissez-moi m'acquitter de la commission que m'ont fait faire mes camarades de Malmédy.

Acseptoz, Wallons rassontés voci du totes les cianes du vosse Belgique, lu vigreûs Diè-scåde qui v's avoyèt, de l'autre des costés dol frontîere, les Wallons dol Prûsse, — vos frères.

Lu song est rodje, dit-st-on.

Ciêtes, nos l'avans todîs crèyou; mais mâye nos n's l'avans si bin sintou qui dièrèn'mint, quand les Létjeas, nos aminant one flohe du minbes do Congrès francès, ont v'ni r'noki, avou les Mâm'diens, les loyins d'one viêhe camarâdihe.

Ci djoûr-la, nosse coûr bata pus reûd.

Et, avoireûs et fîrs d'esse come vos-autes, éco todîs Wallons, nos lzi avans dit çou qu' voci dju v's répète bin haut : « Frés, nos nos sintans todîs vos frés ! »

Les bês moumint sont hates todîs : ci-la a passé come one atoumir.

Mais s'i fout coûrt, trop coûrt a nosse manière, lu sov'nance qui nos nné wârdans durrêt ottant qu' nos-autes!

Todîs èle nos ravigorret, èle nos escorédjret a stram'ter et a pénanci sins cesse po ci vis linguêdje qui nos v'lôye, houte des frontîeres, avou vos-autes.

Et dju v's dis merci, Létjeas, p' aveûr vuni nos rucficarter ainsi, et tos les Wallons do Payis d' Mâm'di vos l' duhet avou mi!

Acceptez, Wallons rassemblés ici de tous les coins de votre Belgique, le vigoureux Dieu-garde que vous envoient, de l'autre côté de la frontière, les Wallons de la Prusse — vos frères.

Le sang est rouge, dit-on.

Certes, nous l'avons toujours cru ; mais jamais nous ne l'avons si bien senti que récemment, quand les Liégeois, nous amenant une troupe de membres du Congrès français, sont venus renouer, avec les Malmédiens, les liens d'une vieille camaraderie.

Ce jour-là, notre cœur battit plus fort.

Et, heureux et fiers d'être comme vous, encore toujours Wallons, nous leur avons dit ce qu'ici je vous répète bien haut : « Frères, nous nous sentons toujours vos frères ! »

Les beaux moments sont courts toujours : celui-là a passé comme un éclair.

Mais s'il fut court, trop court à notre gré, le souvenir que nous en gardons durera autant que nous-mêmes !

Toujours il nous « ravigorera », il nous encouragera à lutter et à peiner sans cesse pour ce vieux langage qui nous relie, outre les frontières, avec vous.

Et je vous dis merci, Liégeois, pour être venus nous reconforter ainsi, et tous les Wallons du Pays de Malmédy vous le disent avec moi !

M. Emile Dupont, après les longues acclamations qui saluent les paroles de M. Bragard, félicite chaudement l'orateur. Il propose ensuite de procéder à l'installation du Comité définitif du Congrès. La tâche est facile, dit-il : nous ne pouvons mieux faire que d'élire à cette fin le Comité provisoire, qui a si bien rempli sa tâche, et d'y adjoindre M. Bragard. (*Adhésion unanime.*)

M. Olympe Gilbert, secrétaire général du Congrès, donne ensuite connaissance des lettres d'excuses reçues des membres absents. Notons celles de MM. RADOUX, directeur du Conservatoire de musique de Liège; DISCAILLES, professeur à l'Université de Gand; Gaston GRÉGOIRE et G. ROME, députés permanents; DE SÉLYS, sénateur; CARBONNELLE, AUDENT, HENRICOT, députés, etc. Notons aussi les lettres où MM. Joseph HENS et Adrien OGER expriment leurs regrets d'être malheureusement empêchés de prendre part, comme ils se l'étaient promis, aux séances du Congrès, et forment les vœux pour la réussite des travaux auxquels ils s'étaient si activement intéressés.

RÉCEPTION OFFICIELLE

A l'issue de la séance inaugurale, les congressistes se sont dirigés vers l'Hôtel-de-Ville, où la municipalité avait exprimé le désir de les recevoir, et où étaient rassemblés les échevins et la plupart des conseillers communaux.

M. Delaite présente les congressistes. La Ville, dit-il, a prêté à notre entreprise un important appui pécuniaire; aujourd'hui, elle nous accorde cette nouvelle marque de sa sympathie. Nous vous en sommes profondément reconnaissants. Vous nous avez d'ailleurs habitués à pareil accueil, car vous accordez des subsides importants à tous nos organismes. Vous avez fait un essai de Théâtre Communal Wallon qui a brillamment réussi et bientôt, sans doute, l'art dramatique wallon possédera un monument digne de lui. Je remercie encore une fois la Ville et particulièrement M. Micha et aussi l'honorable bourgmestre, dont le nom est actuellement sur toutes les lèvres, répété par la chanson d'un de nos spirituels auteurs.

M. Alfred Micha, échevin de l'Instruction publique, prend ensuite la parole. Il excuse le bourgmestre, retenu par les devoirs de sa charge. Vous ne pouviez douter un instant, dit-il, de l'accueil que la ville de Liège, capitale de la Wallonie, ferait à ses fils. Le but que vous poursuivez vous rend dignes de tous les encouragements. Vous voulez fouiller la terre wallonne, exhumer du passé ses vieux usages, étudier ses dialectes anciens. Vous avez donné à l'art dramatique wallon un tel développement que, si l'on devait se plaindre, ce serait plutôt de la pléthore de sa production. Et puis vous voulez rajeunir le sens artistique wallon, si original, si caractéristique. Pour rentrer dans le vœu que j'ai vu exprimé dans l'un de vos rapports, je sou-

haite que bientôt notre Musée communal renferme des moulages et des photographies reproduisant les œuvres des grands artistes wallons d'autrefois. Je forme des vœux pour la réussite du Congrès et je vous invite, au nom du Conseil communal, à vider un *héra* à la santé du mouvement wallon. (*Longs applaudissements.*)

Pendant que circulent les coupes du champagne traditionnel, les délégués étrangers à la ville se font présenter aux édiles si bienveillants pour les Wallons, et commentent avec eux les heureux débuts du Congrès.

III.

Séance plénière

L'après-midi du même jour, les sections devaient commencer séparément leurs travaux. Elles se réunirent cependant, sous la présidence de M. Jean ROGER, la première section ayant exprimé le vœu unanime d'entendre les premières communications qui devaient être faites à la seconde section.

M. Oscar Colson, président de la seconde section, explique l'initiative de ses collègues. La seconde section, dit-il, est heureuse de pouvoir se joindre à la première et de marquer ainsi sa déférence envers des personnalités éminentes de la Wallonie, qui vont prendre la parole sur des questions d'intérêt général.

MM. Julien FRAIPONT et Henri PIRENNE, pour la situation qu'ils occupent dans l'enseignement supérieur et la place distinguée qu'ils ont acquise dans le mouvement scientifique contemporain, ont droit à toute notre déférence empressée. (*Applaudissements.*)

M. Hector CHAINAYE, avant d'occuper la situation spéciale qu'on lui connaît dans le journalisme, a publié un précieux recueil de poèmes, intitulé *l'Âme des choses*, où il a admirablement pénétré l'âme wallonne. M. Hector Chainaye est, en date, le premier de nos littérateurs de langue française, ayant manifesté clairement ce que j'appellerai la conscience de race. A ce titre, nous lui devons un témoignage de vive sympathie. (*Applaudissements.*)

MM. Fraipont et Pirenne étant pour l'instant empêchés, M. le président Roger donne la parole à M. Chainaye.

M. Hector Chainaye prononce un discours très enthousiaste et de forme très littéraire, mais qui ne tarde cependant pas de sur-

prendre une partie de son auditoire, qui s'attendait à voir l'orateur parler de questions générales, alors qu'il apporte des propositions précises, rentrant directement dans le programme de la première section. M. Chainaye a du reste l'attention de prévenir tout d'abord son public qu'il va parler comme délégué de la *Ligue wallonne de Bruxelles*. Il dit ensuite :

Avant tout, permettez-moi de rendre hommage aux dames qui assistent à notre Congrès. Il n'y a pas de Congrès wallon possible sans la gracieuse présence de quelques femmes; et je regrette qu'elles ne soient pas plus nombreuses parmi nous. Le rôle de la femme a été très grand dans l'histoire de la Wallonie; il y a été pour la moitié, et pour la meilleure moitié; il n'existe aucun pays au monde, où le rôle de la femme ait été aussi important. Ce sont elles qui encourageaient leurs maris dans la lutte des petits contre les grands; elles prenaient indirectement part au pouvoir et à la responsabilité des actes publics. Cela n'est pas écrit dans l'histoire officielle, mais cela se lit dans les chroniques, cela se devine, cela se sent à chaque page des vieux écrits. La femme de Liège est homme par la raison, et doublement femme par le sentiment. Plébéienne, bourgeoise ou aristocrate, la femme wallonne est profondément attachée au pays natal. En 1684, c'est une femme du peuple, qui, rudoyée par des soudards allemands, avant la mise à mort d'un de nos martyrs, s'écria : *Il y a encore des Liégeoises!*

Aujourd'hui encore, il y a des Liégeoises, puisque vous êtes là. Mesdames; et je crois même qu'il y en aura, des Liégeoises et des Liégeois, des Wallonnes et des Wallons, aussi longtemps que la Meuse s'épandra des Ardennes françaises pour parcourir notre pays.

C'est la Meuse — route naturelle — qui contribua le plus à la civilisation de notre race. Pour ma part — simple souvenir personnel — il y a longtemps que je vis la Meuse pour la première fois : je la vis peut-être dès mon premier jour. Je suis né, en effet, comme mon frère le sculpteur, et comme mon frère le peintre, quai des Tanneurs, dans le quartier d'Outre-Meuse, dans le quartier populaire, où l'on remua le plus les idées généreuses et démocratiques. Devant la maison paternelle, coulait le beau fleuve; et je crois bien que mes yeux d'enfant furent vivement émus, quand je le vis pour la première fois. Le bleu ardoisé de ses flots dut m'entrer très profondément dans la rétine, laissant en moi cette impression inoubliable et forte de la teinte charmeuse des eaux. Nous sommes donc, la Meuse et moi, de très vieux amis, fidèlement attachés.

Si nous sommes de vieux amis, c'est que nous avons de bonnes raisons pour cela! Dans le cœur du Wallon chante, comme une délicieuse chanson, l'âme du pays! Rappelez-vous *Li Lidjwès égardji!* A peine est-il arrivé à Tilleur qu'il entend s'animer en lui tous les souvenirs qui l'attachent au pays!

La Meuse joue un rôle de grande éducatrice dans notre histoire. Elle relie la Wallonie à la France comme un lien ombilical relie l'enfant à la

mère. Depuis des siècles, les idées de la France nous sont venues par la Meuse; encaissées de nos montagnes, elles se sont conservées pures dans le fond de nos vallées...

Après cet exode aimable, l'orateur s'attache d'abord à rappeler les grands jours de l'histoire du Pays de Liège. Seuls, le comté de Flandre et la principauté de Liège eurent une histoire militante. Comparant les annales des deux petits États, il montre le Wallon toujours épris d'égalité, réformateur par essence, conquérant des libertés précieuses avec Henri de Dinant, le tribun généreux que les Liégeois peuvent opposer à Van Artevelde et à qui ils oublient d'élever une statue. Si l'on méconnaît notre histoire, c'est parce qu'une tendance officielle la laisse ignorer. L'enseignement de l'histoire est orienté de façon à virer autour des annales du comté de Flandre⁽¹⁾. Tel manuel qui accorde quinze lignes à l'épopée des Six-Cents Franchimontois consacre quinze pages à la bataille des Eperons d'Or. L'orateur cite et commente de nombreux faits historiques et sanglants qui honorent le Pays de Liège, et souligne les sympathies qu'il dédia toujours à la France émancipatrice. Il montre, au XVIII^e siècle, Liège vibrant des impulsions venues de Paris, dont les émois se répercutent dans l'âme infiniment sensible de nos pères. Réclamant du Congrès des conclusions pratiques, M. Chainaye émet le vœu de voir l'Histoire de Belgique, telle qu'on l'enseigne dans les écoles, faire une part proportionnelle à l'histoire du Pays de Liège et du comté de Hainaut, et à celle de la Flandre.

Subséquentement, il dépose un ordre du jour réclamant l'instruction obligatoire.

L'orateur estime que si le Wallon a gardé vivace le sens moral de son histoire, c'est grâce à la tradition orale, aux chansonniers et aux dramaturges. Il salue en passant la prestigieuse et inattendue floraison des lettres françaises écloses sur notre sol.

Célestin Demblon fut un des précurseurs du mouvement littéraire français en Wallonie; il styla *les Contes Mélancoliques*, *le Roitelet*, *le Noël d'un Démocrate*, *Mes Croyances*, des chapitres très curieux d'une histoire des lettres françaises en Belgique, toutes œuvres travaillées dans une langue imagée, brillante et pure, étincelante de métaphores et d'images, une langue de poète, une langue d'imaginatif, qui a le don de décrire et d'éveiller des émotions. Ses *Contes Mélancoliques* frissonnent d'une émotion naïve et disent à l'oreille de ceux qui savent écouter le langage de l'art toute la tendresse de notre race.

(1) [C'est la remarque faite par M. Albert Mockel, ci-dessus t. X (1902), p. 226. — N. D. L. R.]

Nous avons Albert Mockel, cet homme charmant, distingué, frotté de parisianisme, vivant autant à Paris qu'à Liège, aimant la France autant que la Wallonie, écrivant des contes dans un style imagé, éloquent, spirituel, un peu féminin, doucement mystérieux aussi, Mockel écrit, vous le savez, des pages très profondes sur la race wallonne. Il est des nôtres par toutes les fibres de son âme d'artiste.

Nous avons aussi un écrivain que vous connaissez peut-être peu encore — mais dont vous lirez, j'espère, les œuvres putssantes. J'ai cité M. le comte Albert du Bois, de Nivelles, qui est tout attaché à sa race. Jeune diplomate, il faisait partie de la légation de Belgique à Londres, lorsqu'il écrivit des livres sur la Wallonie, où il proclamait les profondes affinités françaises de notre race. Dans son émotion d'artiste, dans sa fougue, il alla jusqu'à réclamer l'annexion des provinces belges du Sud à la France.

Il fut révoqué. Et, comme on l'a déjà dit, à dater de ce jour, nous comptâmes un diplomate de moins, mais nous eûmes un bel écrivain de plus. Lorsqu'Albert du Bois se vit « retirer son poste », il ne s'excusa pas « d'être allé aussi loin » ; mais je crois bien, en lisant ses dernières productions politiques sur la Wallonie, que la réflexion et le respect des nécessités internationales l'ont amené à « être Belge », tout en restant de tempérament wallon — ce qui veut dire français. Et cela vaut mieux que le gouvernementalisme et le loyalisme de commande !

Depuis lors, Albert du Bois est devenu un écrivain français de premier ordre. L'œuvre de ce créateur de livres originaux, qui n'a pas plus de trente-trois ans, est déjà très importante. Cependant, il ne cherche pas la réclame. Distingué comme un grand aristocrate, aimable comme un homme du monde accompli, n'aimant pas le bruit, il écrit, dans la solitude, des pages admirables qui seront des titres de gloire pour notre race. Ses pièces de théâtre surtout ont attiré l'attention sur lui. Son *Rabelais*, qui fut joué plus de cent fois l'hiver dernier à Paris, eut un succès énorme et de bon aloi. Et les grands critiques proclament un pur chef-d'œuvre un autre de ses drames : *La dernière Dulcinée*. Nous devons être fiers de compter parmi nous un tel écrivain.

Dira-t-on encore que nous n'avons ni histoire politique, ni histoire littéraire ? Et les prosateurs d'origine wallonne : Delattre, Delchevalerie, Garnir, Gilbert, Glesener, Maurice des Ombiaux, et ce très original et déconcertant Léon Donnay, qui écrivent en une langue française très pure ?

Au-dessus de ces noms plane la douce et jeune célébrité de Fernand Séverin, notre grand poète français né en Wallonie, qui module d'admirables vers selon la tradition racinienne, avec un sens très troublant des sentiments les plus profonds, avec ce besoin de souffrir très moderne, cette philosophie résignée et mystérieuse, qui n'est accessible qu'aux inflexibles penseurs et aux artistes éternels ! Fernand Séverin, notre émouvant poète des douleurs les plus impénétrables de l'âme, Séverin dont l'œuvre « vaut » celle des plus beaux poètes français !

Passant à un autre ordre d'idées, l'orateur proteste contre le projet de détournement de la ligne des grands express. C'est un tour de lèse-patrie qu'on nous joue. Notre situation matérielle et morale est intéressée dans cette aventure, car le projet de ligne entre Louvain et Aix-la-Chapelle, passant au Nord de la Meuse, compromet la sécurité de notre région dans l'éventualité d'une attaque. L'orateur — très applaudi, et très interrompu — donne lecture d'un troisième ordre du jour, proposé, comme les précédents, par la *Ligue wallonne de Bruxelles*, et protestant contre l'intention de détourner de Wallonie la ligne des express internationaux.

Enfin, M. Chainaye annonce le dépôt d'un quatrième vœu. Il considère comme un idéal la création d'un parti wallon indépendant. Sous l'impulsion de David et de Willems, les flamingants ont réussi parce qu'ils s'occupaient de politique. Nous ne ferons œuvre pratique qu'en élaborant un programme à soumettre aux candidats de tous les partis. Lorsque nous aurons fait cela, il ne sera plus permis de se moquer des Wallons comme on l'a fait jusqu'ici. (*Longs applaudissements.*)

M. Jean Roger, président, félicite chaudement M. Chainaye pour son discours. Il appuie notamment sur les considérations émises par l'orateur au sujet de l'histoire. A ce propos, il signale que le programme du Grand Cortège historique organisé récemment à Bruxelles pour fêter le 75^e anniversaire de l'indépendance nationale, s'inspirait uniquement de l'histoire des Flandres, du Brabant et du marquisat d'Anvers. Les vœux déposés par M. Chainaye seront discutés au sein de la section compétente. Mais nous devons dès à présent remercier M. Chainaye dont la parole éloquente a su faire vibrer notre cœur de Wallons. (*Applaudissements.*)

M. H. Pirenne, professeur d'Histoire de Belgique à l'Université de Gand, prend ensuite la parole sur un point de l'ordre du jour : les Wallons dans l'Histoire.

L'éminent professeur débute en constatant que le Comité a très bien posé la question en disant : Rôle des Wallons dans l'histoire, et non pas : Histoire des Wallons ; car les Wallons, à proprement parler, n'ont pas d'histoire. Il n'y a pas davantage, d'ailleurs, d'histoire des Flamands. L'une et l'autre se confondent, qu'on le veuille ou non, dans l'Histoire de Belgique.

Les circonstances de la politique, ont voulu que jamais la frontière linguistique n'ait coïncidé chez nous avec la frontière politique. La question des langues n'eut aucune action non plus sur

la constitution des principautés féodales : la principauté de Liège était bilingue, comme le Brabant, et le comté de Flandre l'était également, puisqu'il comprenait Lille, Douai et Arras. Au point de vue politique, ces trois villes, au moyen-âge ont la même constitution ; elles ont, le même droit, les mêmes institutions commerciales, la même vie communale que Gand, Bruges et Ypres. Au XIV^e siècle, Dinant a exactement la même constitution politique que Gand.

Il faut conclure de ces faits, dont on pourrait indéfiniment grossir le nombre, que la différence n'est pas aussi grande qu'on le dit, entre les Flamands et les Wallons.

A mon avis, dit l'orateur, on oublie trop les nécessités sociales, économiques, toutes les influences de la vie ambiante, qui l'emportent sur la notion sentimentale, vague et indéfinissable de la race. En effet, qu'est-ce qu'une race ? Personne n'en sait rien. La question de la forme du crâne, de la couleur des yeux est assez indifférente au point de vue historique. Ce qui est essentiel dans cet ordre d'idées, c'est ce qu'ont fait les hommes, la manière dont ils ont réalisé leur pensée. Or, l'histoire prouve que, dans bien des domaines, les hommes ont pensé et ont réalisé leur pensée de la même manière dans les parties flamandes et dans les parties wallonnes du pays.

C'est la communauté de civilisation, très réelle et historiquement établie, que l'on désigne littérairement quand on parle d'âme belge. On lui oppose l'âme wallonne et l'âme flamande. Ce sont là beaucoup d'âmes abstraites et collectives. Mais enfin, on s'entend tout de même : par cette trilogie d'âme, on veut exprimer cette idée vraie qu'il existe en Flandre et en Wallonie une sorte de sentiment national distinct, une manière différente de penser, de sentir, de comprendre, de voir.

Eh bien, ce sentiment national wallon et ce sentiment national flamand existent certainement tous deux sous la communauté de civilisation que nous avons constatée dans certains domaines de la vie publique et de la vie sociale, communauté dans laquelle l'apport des Wallons et l'apport des Flamands viennent se confondre, de telle sorte qu'il serait très difficile d'en faire le décompte. Sous cette communauté de civilisation, il y a certainement chez nous deux autres civilisations distinctes, deux autres sentiments nationaux parfaitement raisonnables : le sentiment national flamand et le sentiment national wallon.

C'est sur les manifestations historiques de ce sentiment national wallon, dont votre présence ici serait d'ailleurs suffisante pour affirmer la vitalité, que j'ai été prié d'apporter à cette tribune quelques documents historiques et d'esquisser le rôle des Wallons dans notre histoire.

Car s'il n'y a pas d'histoire wallonne — et, encore une fois, ne confondons pas l'histoire du Pays de Liège bilingue, d'ailleurs, et qui est, elle, très réelle et hautement intéressante, avec celle de toute la Wallonie, — les

Wallons ont joué, dans l'histoire de Belgique et même dans l'histoire universelle, un rôle de premier ordre.

A vrai dire, on connaît mieux le rôle des Flamands et, même en France, chose assez curieuse, quand on parle de l'histoire de la Belgique, on pense surtout aux Flamands. Cela s'explique, et par l'éclat des arts, et par les grands événements politiques dans lesquels la Flandre a été si souvent entraînée.

Cependant, la part des Wallons dans les différents domaines de l'activité humaine n'est pas moins belle que celle de nos frères germaniques.

Dans la vie religieuse, par exemple, ce sont eux qui, depuis le haut moyen-âge, ont joué le rôle essentiel.

C'est dans le pays wallon que l'on trouve les centres de vie intellectuelle créés par les évêques, à côté desquels nous voyons apparaître, à partir du X^e siècle, des réformateurs tels que Gérard de Brogne, Wibald de Stavelot, Lambert-le-Bègue ; c'est en pays wallon que sont nés ces béguinages qui ont tant contribué à résoudre ce que l'on pourrait appeler la question féminine au moyen-âge.

A l'époque des Croisades, les Wallons encore se trouvent au premier rang. Si Godefroid de Bouillon nous apparaît avec ce caractère mixte, à la fois roman et germanique dont je parlais plus haut à propos de la civilisation belge, c'est un Wallon, en revanche, que Baudouin de Constantinople.

Si nous passons à la vie littéraire, nous constatons, dans le pays de Liège, une activité extraordinaire. Les écoles de Liège ont été le grand foyer intellectuel de l'Europe occidentale pendant le X^e et le XI^e siècle. Ce que Paris fut aux XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, Liège le fut plus tôt dans l'Empire. Les hommes, en quête de science, venaient la chercher à Liège et la plupart des évêques allemands furent élevés dans ses écoles.

Sigebert de Gembloux, le plus grand des pamphlétaires qui prirent part à la grande querelle entre l'Eglise et l'Etat au XI^e siècle, d'où était-il ? De chez nous. De chez nous aussi Rodolphe de St-Trond, qui a écrit une des plus belles chroniques du Moyen-Age. Il était originaire de Moustiersur-Sambre. Il raconte avec bonhomie comment il a été envoyé au monastère de Saint-Trond et chargé d'apprendre à lire à de jeunes enfants : il étudia le flamand. C'est vraisemblablement l'un des plus anciens Wallons qui aient appris cette langue. (*Rires.*)

Il faut signaler l'épanouissement de la littérature dans le Hainaut et dans la Flandre française où, jusqu'à la fin du XIV^e siècle, se rencontre une quantité de chroniqueurs, de poètes dramatiques, d'auteurs de fabliaux. Puis, au XIV^e siècle, apparaissent les deux plus grands prosateurs de leur temps : Jehan le Bel et Froissart. Jacques de Hemricourt et Jean d'Outremeuse écrivent dans le savoureux dialecte liégeois.

J'arrive à l'art. Ici, il est évident que les Wallons ont été éclipsés par leurs voisins, je préfère dire par leurs frères flamands.

Mais si l'art wallon est moins intense, il est, en revanche, plus ancien. En effet, aux X^e et XI^e siècles, c'est en Wallonie qu'on élève les constructions les plus remarquables : les belles églises romanes de Saint-Barthélemy,

de Sainte-Croix et tant d'autres nous conservent encore des spécimens de l'art mosan de la première moitié du Moyen-Age. La cathédrale de Tournai, d'un style moins influencé par l'Allemagne, est, comme tout le monde le sait, un des chefs-d'œuvre de l'architecture romane.

Au XIII^e siècle, l'art wallon continue son brillant développement. C'est ici que se placent les célèbres fonds baptismaux de Saint-Barthélemy, dont l'auteur est Renier de Huy.

Nous sommes au XIII^e siècle. Existe-t-il quelque part des œuvres plus délicates, plus fines, plus gracieuses dans leur petitesse que ces nielles charmants, que ces orfèvreries si belles de Hugo d'Oignies, conservées au couvent des sœurs de Notre-Dame, à Namur, et qui comptent parmi les œuvres les plus parfaites que le Moyen-Age nous ait laissées.

Au XIV^e siècle, les Tournaisiens qui, bien avant déjà, s'étaient révélés comme de grands architectes et de grands artistes du ciseau, bâtissent des monuments très remarquables, non seulement dans le Tournaisis, mais dans tout le bassin de l'Escaut; c'est l'un d'eux qui édifie le majestueux beffroi de Gand.

Aux XV^e et XVI^e siècles, à côté de cet émule de Van Eyck, Roger de la Pasture, dont on a traduit le nom en van der Weyden, nous trouvons dans la peinture d'autres Wallons encore : le maître de Flémalle, Patenier, Marmion, Jean Gossart (Mabuse) enfin, qui introduit dans les Pays-Bas l'influence italienne.

J'arrive aux musiciens.

Si les Flamands dominent dans la peinture, les Wallons dominent dans l'art musical. Au XV^e siècle, Guillaume Dufay de Chimay, Gilles de Binche, Antoine Busnois, Josquin des Prés, transforment les règles de la composition et préparent l'œuvre de Roland de Lassus, le plus grand musicien de la Renaissance.

Nous passons au XVI^e siècle et nous arrivons à la période héroïque, à la période de la Renaissance et de la Réforme.

Dans la Renaissance des lettres, le rôle des Wallons a été médiocre; mais, en revanche, il a été essentiel dans la Réforme. Comme vous le savez, deux mouvements de réforme se sont successivement emparés des Pays-Bas : le Luthérianisme et le Calvinisme.

Le premier mouvement n'eut pas beaucoup d'adhérents; mais, vers 1550, le calvinisme a paru, animé de tendances plus énergiques, plus révolutionnaires. Qui furent les initiateurs de ce mouvement calviniste? Les Wallons. C'est un Montois, Gui de Brès, qui a été l'un des organisateurs de l'Eglise calviniste hollandaise.

Et pendant la révolution du XVI^e siècle, grand fut aussi le rôle des Wallons.

Combien de personnes savent que le chef des Gueux de Mer, Lumey, était un Wallon du pays de Liège; Boissot, l'amiral de Guillaume d'Orange, était aussi un Wallon; Marnix, lui, par son ascendance, fut à la fois Wallon et Flamand et écrivit dans nos deux langues ses célèbres pamphlets.

J'arrive enfin à l'industrie, cette manifestation de l'activité humaine, par laquelle la Wallonie se distingue encore aujourd'hui d'une manière si extraordinaire.

L'histoire de l'industrie dans le pays wallon présente deux phases distinctes : au Moyen-Age, l'industrie wallonne est sensiblement inférieure à l'industrie flamande. On ne peut guère citer que Dinant qui est, jusqu'au XV^e siècle, la première ville métallurgique du monde. Mais au XVI^e siècle, à l'époque où l'ancien système corporatif, le système de la toute petite industrie exercée à domicile par les artisans, disparaît pour faire place au système capitaliste, et à l'individualisme, les Wallons se lancent dans la voie où ils n'ont plus cessé de progresser jusqu'à nos jours. C'est alors que l'armurerie devient si prospère à Liège et la draperie à Verviers. L'industrie métallurgique prend aussi de l'extension : au XV^e siècle, nos vallées étaient déjà remplies de forges. On retrouve dans les gorges des environs de Spa des dépôts de laitier qui indiquent qu'il y a eu jadis, dans cette région, une grande activité métallurgique. Tout cela se développe extraordinairement depuis lors.

Quand on parcourt les archives des Chambres des Comptes, on y découvre en quantité des octrois donnés par le gouvernement pour l'établissement de marteaux à fer, de forges et de hauts-fourneaux, dans les provinces de Hainaut et de Namur. Telle est l'activité de ces régions à la fin du XVI^e siècle que Guichardin les compare à l'autre de Vulcain.

A côté de ces forges, qui n'emploient que du charbon de bois, se développent les houillères exploitées depuis le XII^e siècle dans le pays de Liège. Ce ne sont plus maintenant de simples fosses à ciel ouvert, où l'on vient prendre le charbon dans des « mannes », dans des *banstais*. Les puits s'approfondissent, les moyens d'extraction se perfectionnent et servent de modèles aux contrées voisines où les mineurs liégeois sont considérés comme des initiateurs. Déjà la grande industrie compte ses premiers martyrs. Au commencement du XVI^e siècle, un coup de grisou tue 88 mineurs.

De même que les peintres flamands se répandent par toute l'Europe, de même les ouvriers de l'industrie wallonne. Nous abordons ici une des pages les plus glorieuses de notre histoire. Je me bornerai à y relever deux détails, car le temps presse et je ne puis qu'effleurer le sujet. Mais il est significatif que les faits sur lesquels j'appelle votre attention aient été signalés tous deux pendant le mois qui vient de s'écouler. Combien d'autres n'en découvrirait-on pas par une étude méthodique!

M. BROUWERS vient de publier, dans le *Bulletin du Cercle Archéologique liégeois*, le texte de contrats du XVII^e siècle relatifs à l'embauchage, par le grand Frédéric, d'armuriers liégeois chargés d'installer, à Potsdam, une fabrique d'armes de guerre. J'ai reçu tout récemment, de Suède, l'ouvrage de M. PER PERHSSON, paru il y a quelques semaines, et dans lequel on peut voir comment l'industrie métallurgique et minéralogique suédoise a été suscitée par des Wallons du pays de Liège.

On pourrait multiplier les exemples, mais ces deux-ci sont suffisamment caractéristiques.

Messieurs, je m'arrête, d'abord parce qu'il se fait tard et ensuite parce que mes souvenirs commencent à me faire défaut. Je tirerai de ce que je viens de dire une seule conclusion.

Des deux races qui habitent la Belgique, la wallonne et la flamande, aucune des deux n'a rien à envier à l'autre. Dans des domaines différents, avec des activités différentes et avec des aptitudes variées, elles ont toutes deux produit de grandes choses. Elles ont collaboré chacune à notre histoire dans une émulation réciproque et elles ne peuvent avoir l'une pour l'autre que de l'admiration.

Il n'y a pas loin de là à la sympathie et à l'entente cordiale. (*Longs applaudissements.*)

M. le Président dit combien le Comité du Congrès a été heureux d'apprendre que M. Pirenne malgré le peu de temps et de loisirs dont il disposait, avait bien voulu accepter de prendre la parole au Congrès. Il constate que, sur certains points du début, son discours vient à l'encontre des idées admises par maints wallonisants. Il rend un chaleureux hommage à la sincérité de l'orateur, à la clarté de son exposé, à la haute valeur de la documentation qu'il apporte sur la question des Wallons dans l'histoire. Après avoir entendu le savant professeur, dit-il, nous pouvons nous écrier : *Dji sos fir d'esse Wallon!* — (*Applaudissements.*)

M. Julien Fraipont, professeur à l'Université de Liège, a la parole sur le sujet de son remarquable rapport (ci-dessus p. 266) sur les Origines des Wallons.

L'orateur s'excuse d'abord très spirituellement d'apporter, lui aussi, une note quelque peu discordante. On parle de races, dit-il. Or, il n'y a pas de race wallonne, il n'y a pas de race flamande. Aujourd'hui, dans notre Belgique actuelle, il n'y a pas de race pure (*applaudissements*) dans le sens qu'il faut donner à ce mot, — une race naturelle étant un ensemble d'individus d'une même espèce, ayant des caractères particuliers, fixes, et transmissibles par hérédité.

On peut retrouver, dans le fond de la population de certaines régions de la France, des types ethniques bien différents : le type lorrain, le type auyergnat, le type breton, le type basque, le type corse. Les uns sont les descendants des anciens Belges, des Germains, des Normands, des Burgondes, les autres des Néolithiques, des anciens Basques, des hommes fossiles de Laugèries. Bien que l'origine des Français soit si différente, leur sentiment national est des plus vifs et leur patriotisme des plus ardents.

Le même fait se présente dans la Belgique actuelle : les Flamands et les Wallons ont des origines différentes, mais ils ne constituent plus des races pures différentes, car beaucoup sont métissés.

Ces métissés se rencontrent surtout dans les grands centres tels que Liège, Bruxelles, Gand, Anvers, etc.

Au contraire, dans les populations rurales du Condroz, de l'Ardenne, de l'Entre-Sambre-et-Meuse, parmi les agglomérations ouvrières locales de nos villes de Wallonie, on retrouve les caractères ethniques des Hommes de la pierre polie nettement indiqués et conservés après 3 ou 4 mille ans ; c'est le *type wallon*.

De même dans les Flandres, dans une certaine partie du Limbourg, dans le pays d'Anvers et dans une moitié du Brabant, on rencontre un fond de population dont les caractères ethniques se rattachent directement à ceux des Francs et même des Hommes de l'époque du fer dont la lignée ancestrale remonte à plus de 2,500 ans.

Il est facile de constater l'existence de ces deux types formant le fond de nos populations, mais, encore une fois, ce n'est pas dans les représentants des classes dirigeantes qu'il faut les rechercher, ni même dans les villes, si ce n'est chez les enfants du peuple ou chez les représentants de certaines industries locales, comme chez les armuriers et les cigarières à Liège, les ouvriers et les ouvrières des filatures à Gand.

Le Wallon est généralement de petite taille, trapu, à tête ronde (*brachycéphale*), aux pommettes saillantes ; il a le nez large et court, les yeux foncés et les cheveux châtain ou noirs.

On rencontre des représentants presque purs de ce type wallon, parmi les ouvrières de nos fabriques liégeoises ; car souvent le caractère ethnique se conserve mieux chez la femme que chez l'homme.

A Gand, vous constaterez que les garçons et les filles de 10 à 12 ans ont de 4 à 5 centimètres de plus que les enfants wallons du même âge. La grande majorité d'entre eux ont les yeux, les cheveux et la carnation clairs ; tandis que c'est le contraire dans les écoles de Wallonie.

Voyons maintenant rapidement quelle a été l'origine de ces deux types et, spécialement, du type wallon qui nous intéresse surtout. Pour retrouver ces origines, il faut remonter bien au delà des documents historiques. Notre pays fut habité à une époque très reculée. On a retrouvé des traces des industries, armes en pierre, etc., de peuplades qui vivaient sur les berges de la vallée de la Lys, de la Dendre, de la Haine et de la Sambre. Mais on ne connaît aucuns restes de ces premiers habitants de la Belgique dès le début de la période quaternaire.

Au contraire, nous connaissons très bien les hommes qui ont vécu à l'époque du mammouth, vers le milieu de la période quaternaire ; ils appartiennent à cette race qu'on a appelée : race de Neanderthal ou de Spy. Les représentants de celle-ci vivaient chez nous à l'état sauvage, réunis par familles dans des grottes qui leur servaient d'habitations. Ils ont laissé une descendance qui a joué un rôle très effacé au point de vue de

l'ethnologie de notre pays. Il en est de même de plusieurs autres races fossiles qui s'établirent ultérieurement chez nous.

Mais, vers les débuts de l'ère actuelle, se sont produites vers nos régions (France, Belgique, Hollande, Suisse, Allemagne, Autriche, Scandinavie, etc.), de véritables émigrations de peuplades de pasteurs et d'agriculteurs apportant avec elles toute une civilisation nouvelle ; la culture des céréales, l'élevage des animaux domestiques, le tissage des étoffes, le travail de la céramique, le polissage de la pierre, etc. Ce sont les Néolithiques, qui provenaient de ces contrées situées entre l'Asie mineure, le Caucase, le Nord de la Perse et la Tartarie. Ils construisaient des cabanes de bois ou de torchis réunies en bourgades, ou bien élevaient des maisons sur pilotis au milieu des marais ou des lacs. Ils avaient le culte des morts et choisirent chez nous les cavernes naturelles comme nécropoles. On a retrouvé, en Belgique, un grand nombre de stations à ciel ouvert où ils ont habité, des exploitations d'extraction de silex, des ateliers de taille et de polissage, et quelques monuments, tels que ceux de Wéris, près de Barvaux. On a pu étudier les ossements de ces Néolithiques exhumés d'un grand nombre de cavernes funéraires, situées le long de la Meuse et de ses affluents. On a pu y reconnaître des types ethniques mixtes provenant déjà du métissage des premiers Néolithiques brachycéphales avec d'autres races dolichocéphales. Ces peuplades néolithiques sous-brachycéphales ont vécu sur notre sol pendant une longue succession de siècles. Une partie d'entre eux n'ont jamais plus quitté le pays, et ce sont leurs descendants plus ou moins métissés qui forment encore aujourd'hui le fond de la population de la Wallonie.

J'ai apporté ici un de ces anciens crânes trouvé dans une caverne sur la Mehaigne. C'est le véritable type du Wallon : la tête est ronde, les mâchoires un peu proéminentes, le nez retroussé etc.. D'après Montélius, les premières poussées de Néolithiques sont arrivées dans nos régions 3000 ou 3500 ans avant notre ère.

Cette civilisation de la pierre polie perdura chez nous jusque quelques siècles avant l'ère actuelle. Les Néolithiques de notre pays, s'assimilèrent peu à peu la civilisation du bronze, puis ils subirent la civilisation du fer.

A partir du VIII^e siècle environ avant Jésus-Christ nos régions furent envahies coup sur coup par des peuplades à caractères ethniques tout différents, qui s'implantèrent au milieu des populations néolithiques et les absorbèrent. Ces gens étaient de grande taille, ils avaient les cheveux blonds, les yeux bleus et la carnation claire, leur crâne était allongé et présentait, en arrière, une bosse occipitale caractéristique qu'on a encore appelée le chignon occipital.

Ils avaient le front légèrement fuyant, la face relativement étroite, le nez assez long et peu large, les mâchoires un peu prognathes. Ce sont les descendants des hommes de l'époque du fer, dont on a fait le type de Hallstatt (1).

(1) Petite localité près de Salzbourg en Autriche, célèbre par ses mines de sel et ses nécropoles à inhumation et à incinération de l'époque du fer.

Nous n'avons pas retrouvé les ossements de ces hommes, parce qu'ils pratiquaient chez nous l'incinération. Mais, par contre, nous possédons un grand nombre de matériaux relatifs à leur civilisation, notamment plusieurs milliers de tombelles funéraires, en Campine, en Hollande, dans le Hainaut, dans la province de Namur, etc.

A ce type ethnique de Hallstatt, appartiennent toutes les populations guerrières qui traversèrent le Rhin aux diverses époques historiques, et vinrent se fixer chez nous. Ils formèrent l'aristocratie militaire, tandis que les anciens néolithiques continuaient à constituer le fond de la population. Les nouveaux venus imposèrent leurs mœurs et leurs noms aux autochtones. Ce sont les Gaulois et les Belges de César, les Germains de Tacite, etc. Ce sont les Barbares de l'Histoire à l'exception des Huns jusque et y compris les Francs, à partir du III^e et du IV^e siècle. Toutes ces peuplades appartiennent au même type ethnique. Ce type ethnique s'est maintenu chez nous jusqu'aujourd'hui, plus ou moins pur, plus ou moins métissé. C'est lui qui constitue le fond des populations de la région flamande. C'est le type germanique des auteurs, c'est le type flamand.

Telle est la double origine de la masse des populations qui constituent aujourd'hui la Belgique.

(M. le Professeur FRAIPONT montre à l'assemblée une série de crânes se rattachant à la race sous-brachycéphale néolithique. Ils appartiennent à des hommes de la pierre polie, à des Liégeois du moyen-âge et à des Wallons actuels. Il montre une seconde série présentant les caractères de la race de Hallstatt de la période du fer. Ils appartiennent à des Francs du IV^e siècle, du IX^e siècle, à des Flamands modernes. Enfin il présente des crânes montrant le métissage entre ces deux types plus ou moins accusé.)

M. Fraipont ajoute :

La plupart d'entre nous, Wallons wallonisants, avocats, ingénieurs, médecins, industriels, professeurs ou commerçants, nous sommes des métissés à tous les degrés. C'est ce que j'ai encore constaté ce matin, et à cette séance de l'après-midi, en observant l'auditoire et les différents orateurs qui ont pris la parole. Pas un de ces derniers ne présente les caractères bien tranchés du type wallon, et plusieurs d'entre eux accusent leur hybridation germanique par leur grande taille, ou par la forme de leur crâne ou par la couleur de leurs cheveux, de leur barbe, de leurs yeux. C'est le cas de notre président d'honneur, c'est le cas du premier orateur que vous avez entendu, c'est mon propre cas. (Rires).

Mais, par contre, on ne peut nier que la Belgique ne soit pas divisée en deux zones non seulement au point de vue linguistique, mais encore ethnique. On ne peut nier qu'en Wallonie l'ensemble de la population a une physionomie spéciale et différente de celle habitant la partie flamande du pays. D'un côté prédomine le type ethnique wallon et de l'autre prédomine le type ethnique germanique ou flamand. Le premier dérive de nos vieux parents préhistoriques de la période néolithique, l'autre remonte par sa ligne ancestrale, aux temps des premières invasions des hommes de l'époque du fer et de leurs descendants, les Germains et les Francs, etc.